

MINISTÈRE DES ARMÉES



SERVICE DU COMMISSARIAT DES
ARMÉES
CENTRE INTERARMÉES DU SOUTIEN
« EQUIPEMENTS COMMISSARIAT »

Le directeur

Rambouillet, le 30 mars 2020.

N°47 /ARM/SCA/CIEC/DIR.

Le commissaire général de 2^{ème} classe Eric DESMERGERS
directeur du centre interarmées du soutien
« équipements du commissariat »
à

Groupe ABILIS
7 avenue des Ternes
75 017 PARIS

- OBJET** : suspension des activités liées à l'exécution du service de proximité des équipements commissariat (SPEC)
- REFERENCE** : décret n°2020-293 du 23 mars 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire

Dans le cadre des mesures préventives à la propagation du COVID-19, face à l'arrêt d'activité des fournisseurs et le risque de dissémination lié à l'activité de prise de mesures, le CIEC a demandé la fermeture à titre conservatoire de tous les points SPEC sur le territoire métropolitain et outre-mer à compter 16 mars jusqu'au 20 mars inclus. Cette mesure a été reconduite le 23 mars pour une semaine, afin de respecter les directives gouvernementales visant à l'interruption temporaire de toute activité jugée non essentielle.

Le décret d'urgence sanitaire, rappelé en référence, en précise les périmètres.

En application de ce décret, tous les points SPEC doivent demeurer fermés jusqu'au 15 avril 2020 inclus, sauf besoins opérationnels avérés.

Suite à notre réunion de ce 30 mars, nous vous confirmerons le régime de fonctionnement et les prestations à assurer par les points SPEC à partir du 16 avril prochain.

Cette décision fera l'objet d'une communication auprès de tous les GSBdD.

Le commissaire général de 2^{ème} classe
Eric DESMERGERS
directeur du centre interarmées
du soutien « équipements commissariat »

COPIE(S) :

- DCSCA (AACT-ORF S2H)
- PFC Rambouillet